

### **Pas de frontières dans nos amphis !**

Le 19 novembre dernier, le gouvernement a annoncé une augmentation drastique des frais d'inscription pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union Européenne. Ces frais doivent passer de 170euros en licence à 2770euros et de 243euros en master à 3770euros. **Avec l'annonce de ce plan, le gouvernement dit en réalité « Bienvenue en France » aux plus fortuné·e·s et « allez étudier ailleurs » aux plus précaires.** Sous couvert de vouloir renforcer « l'attractivité de l'enseignement supérieur français », le gouvernement instaure un véritable tri discriminatoire.

**Que nous soyons français·e·s ou étranger·e·s,** nous étudions ensemble, nous passons les mêmes examens, nous habitons dans les mêmes résidences universitaires ainsi nous devons payer les mêmes frais d'inscription, **nous devons avoir les mêmes droits !** Pourtant, cette égalité des droits est loin d'être une réalité. En effet, les étudiant·e·s étranger·e·s connaissent une triple précarité. Elle est administrative quand obtenir un titre de séjour est un parcours du combattant, financière alors qu'ils et elles doivent justifier de 7380 euros sur leur compte en banque pour venir en France mais aussi pédagogique. Face à cette situation, le gouvernement devrait prendre des mesures ambitieuses pour améliorer concrètement les conditions de vies des étudiant·e·s étranger·e·s. Pourtant non. A la place de cela, le gouvernement fait le choix d'accroître les discriminations et les inégalités entre les étudiant·e·s en fonction de leur nationalité.

Le gouvernement n'en est pas à son coup d'essai. Après avoir instauré la sélection sur dossier à l'université avec la mise en place de « Parcoursup », le gouvernement veut désormais mettre en place la sélection sociale pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union Européenne. Avec cette mesure le gouvernement entérine sa vision profondément inégalitaire de l'université en introduisant des catégories d'étudiant·e·s bien distinctes : celles et ceux qui payent et celles et ceux qui ne payent pas, les étranger·e·s hors union européenne et les autres .... Si le gouvernement tente de légitimer cette réforme avec divers arguments, ils sont tous fallacieux. Soi-disant les étudiant·e·s étranger·e·s coûteraient trop cher. Faux. Si nous prenons un angle uniquement comptable, les étudiant·e·s étranger·e·s « coutent » environ 3 milliards d'euros mais « rapportent » plus de 4.65 milliards ! Soi-disant la France serait à contrecourant des autres pays car elle propose des frais d'inscription trop bas. Encore faux. Des pays comme les Etats-Unis et l'Allemagne reviennent à la gratuité des études dans certains établissements. Qui plus est, si le gouvernement annonce des contre parties à cette hausse monumentale des frais d'inscriptions, elles sont bien maigres. En effet, si les bourses et les procédures d'exonérations doivent être triplées au sein des universités, cela sera largement insuffisant pour répondre aux besoins des étudiant·e·s. Encore une fois, le gouvernement mène une politique complètement en décalage avec la réalité des étudiant·e·s. Les conséquences seront désastreuses. **Ce sont ainsi des milliers de jeunes qui devront renoncer à venir en France pour faire les études de leur choix !**

**Il est inacceptable que la nationalité devienne une variable d'ajustement à l'entrée de l'université !** Ainsi la contestation contre une telle mesure ne s'est pas fait attendre, à travers une pétition en ligne qui a recueilli plus de 300 000 signataires ou encore plusieurs manifestations qui ont réunis plusieurs milliers de jeunes. Et pourtant, jusqu'à présent le gouvernement fait la sourde oreille et méprise les revendications des jeunes ! **Il est encore temps de renoncer à une réforme qui est à contre sens de l'histoire.** Le gouvernement doit renoncer et pour cela les jeunes continueront de se mobiliser pour rappeler que l'éducation est un droit pour toutes et tous !

Lilâ Le Bas

Présidente de l'UNEF